

# RAPPORT MORAL

AG 13 Juin 2019

Cher(e)s ami(e)s cher(e)s adhérent(e)s,

Mesdames, Messieurs

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous évoquions des inquiétudes pour l'avenir de la démocratie française.

Nos craintes se sont malheureusement confirmées, tout au long de 2018, au travers des différentes évolutions engagées par le gouvernement et la mise en œuvre de réformes économiques et sociales auxquelles il y a lieu d'ajouter les difficultés du dialogue civil et social. Cela a impacté le monde associatif dans son ensemble, les services publics dont celui de l'Education. Et ce n'est pas fini, on peut le supposer fortement.

**Un monde où la richesse produite ne cesse d'augmenter tout en se concentrant entre les mains d'un nombre toujours plus petit d'individus ne peut être que générateur d'inégalités.**

C'est dans l'objectif de réduire les inégalités, de permettre à chacun de disposer des clés de compréhension des enjeux de société, pour pouvoir agir concrètement sur les causes et sur les conséquences des difficultés rencontrées, que la Ligue de l'enseignement a engagé depuis longtemps de nombreuses actions.

Heureusement, les institutions et collectivités locales nous font encore confiance, convaincues sans doute de l'intérêt de l'Education populaire et de notre expérience en particulier, notamment pour co-construire des projets dans l'intérêt de tous et sur la durée.

Malheureusement, même si nous constatons une reconnaissance de nos actions au niveau local, force est de constater une restriction, voire un retrait par les pouvoirs publics de moyens affectés globalement aux associations socio-culturelles et sportives, y compris aux mouvements d'Education populaire. Ceci démontre un recul de leur volonté d'agir et de mobiliser des forces sur des questions essentielles de soutiens aux publics à hauteur des besoins sociaux et éducatifs notamment.

Ceci nous contraint à la vigilance par rapport aux moyens alloués aux actions à mener. Tous les secteurs de notre Fédération y sont sensibilisés et attentifs depuis des années ; le secteur sportif Usep l'an dernier a finalement également été impacté mais en conservant l'ensemble des actions qui pouvaient être menées sur le terrain auprès des écoles publiques. Nous n'oublierons pas combien des décisions en 2018 ont été compliquées à prendre mais pas de licenciement et l'ensemble des secteurs conserve ses actions ou en développe en lien avec le projet fédéral, pour les publics bénéficiaires.

Depuis sa création en 1866, la Ligue de l'enseignement œuvre donc constamment pour plus d'égalité entre tous, femmes et hommes, filles et garçons, citoyennes et citoyens d'origines ou de cultures différentes ; la Ligue a placé en particulier la laïcité au centre de son socle idéologique en l'associant à la promotion des valeurs républicaines. Parce que la laïcité est un outil pour plus d'égalité.

Nous mettons ainsi en avant une définition globale de la laïcité en prenant garde de ne pas la réduire à la seule loi de 1905, ni au champ scolaire et en lui donnant une dimension plus générale, philosophique et morale que strictement opératoire.

La laïcité contribue à l'accès à la dignité de chaque individu, contribue à la lutte contre les exclusions et les injustices.

Alors que les séparations d'hier étaient fondées sur des lignes de partage entre ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas, il y a d'autres lignes de partage, aujourd'hui.

Croyants ou incroyants, dans une laïcité fondée sur cette double quête de la démocratie et de la solidarité, nous devons être actifs pour refuser les exclusions intolérables et pour relever, tous, les défis d'aujourd'hui.

La Fédération de la Sarthe s'inscrit pour sa part dans des projets ambitieux, à partir de besoins repérés sur les territoires. **Avec la contribution de son réseau d'associations, de militants, de partenaires, elle** cherche à répondre aux questions culturelles, sociales et politiques qui surgissent du mouvement même de notre société.

- Les actions citoyenneté sont transversales et spécifiques à notre fédération, avec le Centre de Ressources reconnu dans le réseau au-delà du département. Des « Laïc's Kfés » ont été proposés cette année, ainsi que des modules courts « laïcité » pour les formations civiques et citoyennes des jeunes en mission de service civique, en lien avec notre secteur Jeunesse, en plus des animations et formations déjà assurées par le secteur Education sur cette thématique.
- Les activités complémentaires de l'école (pendant le temps scolaire et au-delà) sont effectuées avec les enseignants, les partenaires associatifs et municipaux, les animateurs, l'éducation à la citoyenneté étant un fil conducteur transversal. Les actions de soutien à la parentalité en Réseaux d'Education prioritaire continuent ici à se développer et montrent leur utilité. Nous avons enfin commencé en 2018 en zone rurale l'accompagnement et la formation d'animateurs, bénévoles ou enseignants, dans le cadre de « devoirs faits », pour développer l'autonomie des jeunes collégiens et la confiance en eux-mêmes.
- L'action culturelle, avec l'accès aux œuvres culturelles et la démocratisation des moyens de production culturelle, le numérique et l'éducation aux médias en parallèle prennent de l'ampleur dans la société actuelle.

- L'éducation permanente, c'est la formation tout au long de la vie, dans le but d'une promotion collective ou personnelle, sociale et culturelle de la personne, au sein de la collectivité. Nous avons notamment, avec les fédérations de la région, le souci de développer des parcours de formations dans le domaine de l'animation pour l'encadrement, par exemple, des séjours que nous pouvons mettre en place en pays de la Loire.
- Nous encourageons également l'engagement dans la cité avec l'accompagnement des citoyens, des bénévoles ou des jeunes en mission de service civique par exemple. Cette année a vu par ailleurs la mise en place d'une importante formation pour les Conseils des Sages réunis qui, à leur tour, mèneront dans leurs quartiers, auprès du public, des projets citoyens.

Merci à celles et ceux qui nous soutiennent, bravo à celles et ceux qui oeuvrent en ce sens, notamment à l'équipe salariée, à Julie et Pierre nouvellement arrivés, aux volontaires en service civique, aux bénévoles et aux administrateurs pour leur militantisme actif.

Avec ces quelques exemples et d'autres animations ou co-constructions de projets, il s'agit à nouveau et d'urgence de convaincre les politiques et de mieux faire prendre conscience aux citoyens - ou à ceux en devenir - que les associations, petites, moyennes ou grandes, ont une place indispensable que nous devons revendiquer, sur laquelle nous devons plus efficacement communiquer, une place qui doit être reconnue et valorisée.

Je vous remercie.

Jean-Luc Jouvin, Président

## Rapport d'activités

(détaillé dans le bulletin n° 87)

La vie associative

- Affiliations
- Webaffiligue
- Tarifs affiliations
- Soutien à la vie associative
- Assurances APAC

Dispositifs Jeunesse

- Le Service Civique
- Junior association

USEP 72

- Les chiffres et évènements principaux

UFoLeP72

- Les chiffres
- Les écoles du sport
- Autres actions du plan de développement UFOLEP72

Le secteur culture

- Diffusion de spectacles vivants pour le jeune public
- Outil « Escales en Scènes »
- Sorties culturelles

Le secteur éducation

- Actions menées par la Ligue de l'enseignement - FAL 72
- Evénements portés par la Ligue de l'enseignement - FAL 72
- La semaine de la Laïcité
- Actions spécifiques dans les Réseaux d'Education Prioritaire
- Education aux médias
- Actions auxquelles a participé la Ligue de l'enseignement - FAL 72

Politiques éducatives - Accompagnement des collectivités

Formations

Le secteur vacances / classes

- Vacances
- Classes de découverte

Communication

## Accueil au Centre de Loisirs des Etangs Chauds de la Ville du Mans et présentation d'actions phares de la fédération sous forme d'ateliers participatifs d'une quinzaine de minutes chacun :

- Benjamin et Morgane > Rando contée pour le secteur Education,
- Pierre et Simon > Sports innovants pour les secteurs sportifs Usep et Ufolep
- Julie et Hortense > Engagement des Services civiques et des Juniors Association, pour le secteur Jeunesse
- Nafhati, Elena et Nathalie > Café des parents « médi@s » dans le cadre des Projets parentalité en Education prioritaire,



**Interventions de l'association « les Rêves de Shannon » pour des intermèdes musicaux à chaque rotation et pour le final de la soirée.**

Nathalie Kunde, secrétaire générale, remercie chaleureusement l'équipe et souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues : Pierre Pecchioli à l'Usep, puis Julie Vignon aux missions jeunesse.

Merci à Prescillia, Annéa et Franchesca pour leurs missions de Service Civique ayant permis de soutenir des actions de Lire et Faire Lire et de l'USEP, ainsi que du secteur jeunesse

Et merci à tous les bénévoles, ceux qui aident pour les événements, ceux qui s'investissent au Conseil d'Administration, aux partenaires associatifs, se serrant les coudes pour mener des projets communs parfois ou réfléchir à défendre le monde associatif et l'école publique, et enfin les collectivités locales qui nous écoutent, nous reconnaissent et essaient de nous soutenir...

Merci en particulier à Claude et Maryvonne, qui ne renouvellent pas leur mandat au CA cette fois, après des années de bons et loyaux services généreux, d'investissement, de présence, de sérieux, de militantisme...

Voici deux modestes acrostiches pour les saluer :

Claude : **C**ritique (mais constructive), **L**aïque, **A** fond, **U**nique (en son genre), **D**écoiffé (parfois), **E**ntière

Maryvonne : **M**ilitante, **A**nimée, **R**épondant, **Y** met du sien, **V**ive, **O**mniprésente, **N**i mobile ni ordinateur, **N**ouvelles de France Inter, France Culture..., du Monde, **E**clairée – éclairante

Merci à toutes deux pour tout ce temps donné à la Fédération, aux associations et donc aux publics qui en bénéficient.

Se présentent les candidates au Conseil d'Administration cette année : Renée Descharreaux, notre vice-présidente et lectrice de Lire et Faire Lire qui renouvelle son mandat et quatre nouvelles personnes, Anne Dawson (Lire et Faire Lire, 25<sup>e</sup> h du livre, forum philo), Isabelle Garsmeur (Okyame), Arlette Lecan (adhérente individuelle militante) et Annie Sicard (Chroma).

## Rapport financier (détaillé dans le bulletin n° 87)

### a) Evènements marquants 2018 expliquant le résultat

#### Ressources humaines :

- Une mission « adulte-relai » pour le lien familles-Ecoles du Réseau d'Education prioritaire Costa-Gavras a été mise en place pour 3 ans à partir de début janvier 2015 et reconduite pour 3 ans (jusqu'à fin décembre 2020)
- Une deuxième mission « adulte-relai » pour le lien familles-Ecoles du Réseau d'Education prioritaire Alain Fournier a été mise en place pour 3 ans à partir du 6 mars 2017
- Depuis janvier 2017, il a été décidé de confier des missions d'adjoint de Direction réparties entre deux cadres de la Fédération. Une augmentation de salaire a été répartie proportionnellement.
- Dans le cadre de la régionalisation des fédérations de la Ligue, il a été créé en 2016 :
  - un poste « commercial vacances », poste dont les charges et produits engendrés sont partagés entre les 5 départements de notre région et l'antenne régionale
  - une mission régionale des Ressources Humaines et Gestion Financière confiée à temps partiel à un salarié de la fédération de Nantes.

les deux engendrant des coûts supplémentaires au niveau du « Personnel mis à disposition » et au niveau des frais administratifs. La facturation est effectuée par l'intermédiaire de l'échelon régional (Ligue des Pays de la Loire)

- Les missions comptabilité et paie sont effectuées à temps partiel par deux salariés de la Ligue Pays de la Loire. Une démission d'un salarié et une réorganisation qui en a découlé ont impliqué un changement de professionnels référents sur ces deux postes, mais toujours mis à disposition par la Ligue des Pays de la Loire.

Les deux engendrent des coûts comptabilisés au niveau du « Personnel mis à disposition » et au niveau des « frais administratifs » afférents.

- Une fin de détachement d'un enseignant de l'Education Nationale affecté à la mission « USEP » a été décidée pour la rentrée de septembre 2018. Un poste de salarié de droit privé a été créé sur les mêmes missions pour conserver l'ensemble des actions du secteur mais avec une diminution des charges patronales.

#### Financement de mission et aide à l'emploi:

- Un financement d'aide pour la pérennisation d'un contrat emploi CAE a été obtenu pour 2 ans à partir du 12 juin 2017
- Les dispositifs « adultes-relais » sont, par principe, financés par des aides à l'emploi à hauteur de 80% environ et par des subventions complémentaires (Caf et collectivités locales)

- Un demi-poste « Fonjep » est attribué à la fédération pour une mission en lien avec le service civique (soutien au dispositif pour les « Décrocheurs » et co-organisation de l'évènement annuel de regroupement des volontaires du département « Carrefour des Engagés »)

### Projets :

- La Fédération perçoit des subventions pour 6 projets des « réseaux d'Education Prioritaire », pour lesquels elle s'est engagée à gérer les dépenses, tout l'administratif et les ressources humaines (secrétariat, comptabilité, paies, social) moyennant des « frais de gestion ». Ces projets sont réitérés sur 2018 et les fonds de l'année civile précédente non utilisés ont été mis en « fonds dédiés ».
- Des formations pour l'accompagnement des Conseils Citoyens ont été mises en place en 2018 (2500€).
- « Devoirs Faits » est un nouveau dispositif financé pour l'année scolaire 2018-2019, en lien avec le rectorat (quote-part pour 2018 : 2720€)
- Une augmentation très importante a été constatée au niveau du secteur « vacances » (de l'ordre de 200 000€ de chiffre d'affaire, avec les charges liées) en raison d'un marché obtenu avec la Ville du Mans en partenariat avec une autre fédération du réseau.

### Charges exceptionnellement liées à l'exercice 2018:

- fléchage de la commission « projets-G. Poussin » :
  - aide au départ en vacances des jeunes inscrits par le Secours Populaire
  - secteur « Spectacles en Chemin » pour les classes des Sablons (complément pour que toutes les classes demandeuses en bénéficient)

### Subventions :

- Une légère baisse des subventions qui continue par rapport aux années précédentes pour des projets reconduits, en particulier de la part du Conseil Régional, a impacté un certain nombre d'actions liées aux secteurs Education et Jeunesse principalement.

#### **b) Bilan actif et passif**

- **Bilan financier au 31/12/2018 : l'actif et le passif**  
**C'est une « photographie » de tout ce qu'a la Fédération à un instant T = le 31 décembre**

Cela illustre surtout si des subventions attendues ou des règlements de factures ne sont pas encore encaissés au 31 décembre et ne seront perçus qu'en janvier.

#### **c) Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018**

2 colonnes pour comparer les écarts entre l'année N-1 (en 2017) et N = l'année terminée (en 2018) :

- Partie n°1 (fonctionnement courant):

- En lisant la grande ligne verte, on voit que les Produits de fonctionnement sont en augmentation conséquente par rapport à l'année précédente:
- Dans cette première partie, des lignes sont surlignées en jaune :
  - o Le chiffre d'affaire net est en augmentation pour le secteur vacances principalement. En effet, nous avons conclu un partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Isère nous permettant de répondre à un appel d'offres supplémentaire de la Ville du Mans.
  - o Egalement, nous avons, au niveau des cotisations, une progression des adhésions en 2018 mais aussi une régularisation des adhésions par rapport 2017, impliquant un écart assez important d'une année à l'autre.
  - o Les subventions sont équivalentes et en légère augmentation :
    - avec de nouvelles subventions liées à de nouvelles actions principalement dans le cadre du Contrat de Ville
    - on trouvera obligatoirement une augmentation des charges liées à ces actions
- La grande ligne bleue : représente le total des charges de fonctionnement, qui sont aussi en augmentation, en raison de plus d'achats (liés aux actions des secteurs déjà cités).
- En reprenant les impôts et taxes, nous avons en 2017 un impôt ponctuel que l'on ne retrouve pas en 2018
- Nous constatons moins de salaires et de charges sociales,
  - o D'une part avec le poste de notre responsable du secteur Education qui a été accompagnée de son futur remplaçant pendant presque deux ans jusqu'en 2017 afin de ne pas pénaliser le secteur à l'occasion de son départ à la retraite. Sur l'année entière 2018, ce « doublon choisi par le Conseil d'Administration » n'apparaît donc plus.
  - o D'autre part, la fin de détachement d'un enseignant de l'Education Nationale affecté à la mission « USEP » pour la rentrée de septembre 2018, remplacé pour ces missions par un salarié de droit privé a permis de conserver l'ensemble des actions du secteur mais avec une diminution des charges de l'ordre de 5000€.
- Les « autres charges de personnels » correspondent aux indemnités de jeunes en service civique qui sont équivalentes à l'année précédente.
- Les dotations aux amortissements comprennent des achats de matériel et d'outils pédagogiques moins onéreux en 2018
- Passons au « **résultat de fonctionnement** », (c'est-à-dire les produits moins les charges de fonctionnement) qui illustre le fonctionnement normal de la fédération
- C'est le plus significatif à regarder et on le voit surligné en orange :- 49 032€
- ➔ très satisfaisant en 2011, 2012 et 2013 alors qu'il y avait eu des embauches, mais très négatif en 2014 car les projets souhaités n'ont pas été développés. C'était légèrement mieux en 2015 malgré des subventions de fonctionnement qui ne sont plus attribuées depuis cette époque. En 2015 nous avons prévu de supporter plus de charges salariales sur 2 à 3 ans (pour le tuilage du départ à la retraite cité au secteur éducation).

- Des imprévus en 2016 à hauteur de 35000€ ont amplifié le déficit avec « MOINS 90 000€ » au final, alors que nous avions prévu un retour progressif à l'équilibre sur 3 ans maximum (charges d'indemnité de retraite plus importantes, soutien de projets culturels, dépenses de mutualisation régionale supplémentaires)
- En 2017, une baisse d'activité et une baisse de subventions amplifient le déficit prévu.
- Le Conseil d'Administration a donc pris des décisions afin d'inverser la tendance : une vigilance de tous les responsables de tous les secteurs de façon à ce que les projets soient menés malgré tout autant que possible.
- Partie n°2 (page 45): produits financiers :18 026€
- Partie n°3 : Résultat des produits et charges exceptionnels avec 3922€, comprenant surtout la vente d'un véhicule de fonction peu utilisé depuis 2 ans qui permettra des économies d'entretien et assurance
- Partie n°4 : Tout cumulé, cela aboutit à un résultat officiel déficitaire de 27 084€ cette année.

Un déficit plus important avait été prudemment envisagé et nous continuons donc à être vigilants pour revenir à l'équilibre recherché dès que possible.

**Rapport de Bertrand LEGO, Commissaire aux Comptes, pour la présentation en AG qu'il fait pour la première fois, mais travaillant sur notre dossier depuis plusieurs années.**

Nous soulignons combien le travail a été difficile, cette année, pour la clôture des comptes, ayant subi un changement de comptable en septembre 2018, sans passation des dossiers. La nouvelle comptable a eu fort à faire et, malgré l'intervention d'un expert-comptable, la mission des commissaires aux comptes n'a pas été facilitée du tout et il a fallu que tous y travaillent dur.

### **Présentation du Budget Prévisionnel 2019 très prudent qui tient compte**

- d'une stabilisation des activités du secteur vacances par rapport à l'an dernier – pas plus
- d'une stabilisation des formations avec moins à destination des conseils citoyens mais plus dans l'animation, de nouvelles initiatives étant financées
- de subventions en baisse (Education Nationale et Conseil Régional)
  
- reprises sur amortissements et provisions = les fonds dédiés des actions en REP financés dans le cadre du Contrat de Ville sur année civile mais à réaliser sur l'année scolaire
  
- les charges liées aux produits
  
- des économies liées à un véhicule en moins par ex (assurances et frais d'entretien), mais surtout aux déplacements à diminuer en utilisant les visioconférences,
  
- les charges de personnel différentes avec :
  - o fin du poste en « doublon » pour le tuilage du secteur éducation
  - o fin d'un détachement « éducation nationale » pour embauche d'un salarié de droit privé (impliquant moins de charges patronales pour un même salaire net)
  - o pas d'indemnité de retraite à provisionner (personne n'a plus de 50 ans)

## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-FEDERATION des ASSOCIATIONS LAÏQUES de la SARTHE a eu lieu le :

**JEUDI 13 JUIN 2019 à 18H00**

**Au « centre de loisirs des Etangs Chauds » de la Ville du Mans – Allée Pierre Guédou –  
72 100 LE MANS**

- PV de l'AG 2018 :

- Pour : 53
- Contre : 0
- Abstention : 7
- Nul : 0

- Rapport moral :

- Pour : 53
- Contre : 0
- Abstention : 7
- Nul : 0

- Rapport d'activités :

- Pour : 53
- Contre : 0
- Abstention : 7
- Nul : 0

- Rapport financier :

Approbation des comptes

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Nul : 0

Quitus aux administrateurs

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Nul : 0

Affectation soldes subventions projets des Réseaux Prioritaires en fonds dédiés aux mêmes actions en 2019 (continuité année scolaire)

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0

Affectation du résultat (de décembre 2018) en réserve :

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport du commissaire aux comptes :

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rapport financier :

- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les rapports moral, d'activités et financier sont adoptés.

Les comptes sont approuvés.

Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé.

Quitus est donné aux administrateurs.

les soldes de subventions perçues pour certains projets des Réseaux d'Education Prioritaire prévus sur une année scolaire sont affectés en fonds dédiés aux mêmes actions en 2019 (pour la continuité de l'année scolaire)

et le résultat est affecté en réserves.

- **Election au conseil d'administration :**
- **DESCHARREAUX Renée      60 voix**
- **DAWSON Anne                60 voix**
- **GARSMEUR Isabelle      60 voix**
- **LECAN Arlette                60 voix**
- **SICARD Annie                60 voix**

**Renée DESCHARREAUX, Anne DAWSON, Isabelle GARSMEUR, Arlette LECAN et Annie SICARD, sont élues au Conseil d'Administration à l'unanimité.**

## Perspectives

Cela suffit.

Nous ne pouvons nous permettre de nous plaindre la bouche pleine en nous regardant le nombril. Nous avons de vrais combats à mener : la survie du réseau associatif, les petites avant les grandes associations qui, elles aussi, recevront des coups fatals, les combats sociaux et la défense du service public, en tout premier lieu celui de l'Éducation, parce que l'essentiel est là : ce qui doit permettre d'élever le citoyen en devenir doit être équitablement accessible.

La laïcité ne doit pas se retrouver en danger non plus; danger de dévoiement par un gouvernement libéral ou une disparition pure et simple.

Nous comptons sur tous pour cette prise de conscience à partager, cette vigilance, cette mobilisation.

Nous avons **tous** une vraie richesse et une vraie utilité en tant qu'associations. L'Éducation populaire dans laquelle nous nous inscrivons, c'est faire pour et avec les autres, en luttant **contre** les inégalités, **pour** l'accès à la citoyenneté, l'engagement et dans le respect de chacun et chacune.

Nos actions vont en ce sens et sont transversales, oui ; bravo à l'équipe qui mène tout cela. Aux élus qui l'encouragent et l'inscrivent dans notre projet Fédéral : encore merci.

Continuons en 2019 et au-delà

Avec des projets construits avec des collectivités, des structures ou des établissements scolaires :

En plus de ce que nous continuerons à mener, la formation des professionnels et des bénévoles sera une préoccupation, le soutien et l'accompagnement de bénévoles qui aident les plus jeunes, le soutien à la parentalité, la citoyenneté et la laïcité.

Nous mettons en œuvre cette année scolaire, grâce à de bonnes volontés, un prix littéraire de la citoyenneté à destination pour l'instant des jeunes des écoles primaires.

Nous continuons le soutien pour plus de confiance et d'autonomie des plus jeunes en complémentarité de l'école et des collèges par le biais de l'« Aide au Travail Personnalisé » en REP, « Devoirs Faits » en zone rurale en particulier, et à présent avec le dispositif « coup de pouce » pour les GS et CP à Coulaines.

Pour des adolescents et jeunes adultes dits « invisibles », nous leur apporterons notre soutien avec l'objectif de retour en formation.

Nous développons le soutien à la parentalité et le lien écoles-familles-structures de quartiers avec un nouvel adulte-relais à la rentrée sur les Quartiers Sud du Mans.

Nous développerons d'autres animations « laïcité » parce qu'il y a besoin de plus de connaissance et de lucidité pour mieux la vivre. Oui, la laïcité, ça se vit pour comprendre son intérêt.

Et nous défendrons encore l'idée que l'école publique doit être celle qui mérite toutes les attentions des pouvoirs publics pour un accès à l'éducation et à la citoyenneté pour toutes et tous, ce que certains, en s'auto-proclamant « écoles » mais étant en réalité concurrentes des services publics, ne remplissent pas du tout comme contrat malgré de beaux discours pouvant tromper leurs auditeurs.

Le soutien à la vie associative doit enfin être amplifié, la communication vers le public de toute cette richesse doit être plus soutenue

Et nous essaierons de rendre plus visibles les débats et revendications communes avec d'autres mouvements d'Education populaire, d'autres mouvements laïcs et des syndicats, par ex pour la défense des droits des citoyens et du service public.

Pour terminer sur une note festive, sachez que notre FD fêtera ses 90 ans en 2021 → cela se préparera en amont... (en parallèle des 150 ans de la Commune de Paris.) Deux projets qui permettront entre autres de **valoriser nos combats et nos idéaux**.

Merci à vous pour votre soutien et votre participation à quelque hauteur que ce soit à tout cela.

Nathalie Kunde, Secrétaire Générale



### Focus « partenariats avec la Ville du Mans », avec Isabelle Sévère, 1<sup>ère</sup> adjointe

- Les services de la ville du Mans ont fait confiance depuis de nombreuses années à notre fédération, à notre expérience pour répondre aux besoins auxquels nous pouvons être utiles.
- La collectivité est affiliée à notre fédération depuis quelques années et c'est tout un symbole qui est là.
- La Ville qui nous accueille aujourd'hui – et nous l'en remercions – garde un lien fort avec nous, tant les élus que les professionnels des différents services – et nous devons travailler avec beaucoup de ces services.
- Le service « politique de la ville » (projets en REP, PRE), le service « prévention » (Education Aux Médias et laïcité), les structures municipales qui participent au Semaines d'Education Contre les Discriminations, qui accueillent des jeunes en Service Civique en situation de décrochage scolaire, les « solidarités » avec la signature de la Charte « Le Mans Solidaire » dès le départ, la participation au 1<sup>er</sup> congrès national des solidarités, le service « culturel » avec les carrefours de la pensée et le forum philo le Monde le Mans que nous soutenons depuis l'origine, le service « éducation » et le service « jeunesse », tant à l'occasion de la co-construction du PEL, l'animation du forum petite enfance, qu'avec tout ce qui concerne les classes de découverte et séjours d'été : nous n'en avons pas encore parlé, c'est le moment
- Cette année, 2018, nous avons pu particulièrement sensibiliser des élus au choix de travailler avec des associations locales, privilégier ainsi les emplois locaux plutôt qu'extérieurs quand les mêmes services sont proposés.
- Parmi les séjours éducatifs, notons le nouveau projet concrétisé en 2018 entre la ville du Mans et notre Fédération pour des séjours organisés l'été avec la Ligue 38 au bénéfice des jeunes manceaux. Ceci dénote non seulement de la confiance mais de l'intérêt de la collectivité pour les associations locales telles que la nôtre qui se trouvent ainsi valorisées et soutenues, les relations de proximité permettant, en se connaissant mieux un réel sérieux dans le suivi des projets.

Nadia Blanche présente un diaporama pour la partie vacances et classes de découverte réalisés pour la Ville du Mans

Isabelle Sévère confirme la confiance qu'elle a en la Fédération, la confiance qui existe entre les services municipaux et ceux de la Fédération et le souhait de continuer à travailler ensemble car les projets utiles au public sont nombreux.

L'Éducation populaire a toute sa place aux côtés des collectivités.

Jean-Luc Jouvin, président, remercie les participants et clôt l'Assemblée générale 2019.

